



**Bulletin d'information**

Newsletter n°1 - Lundi 12 décembre 2016

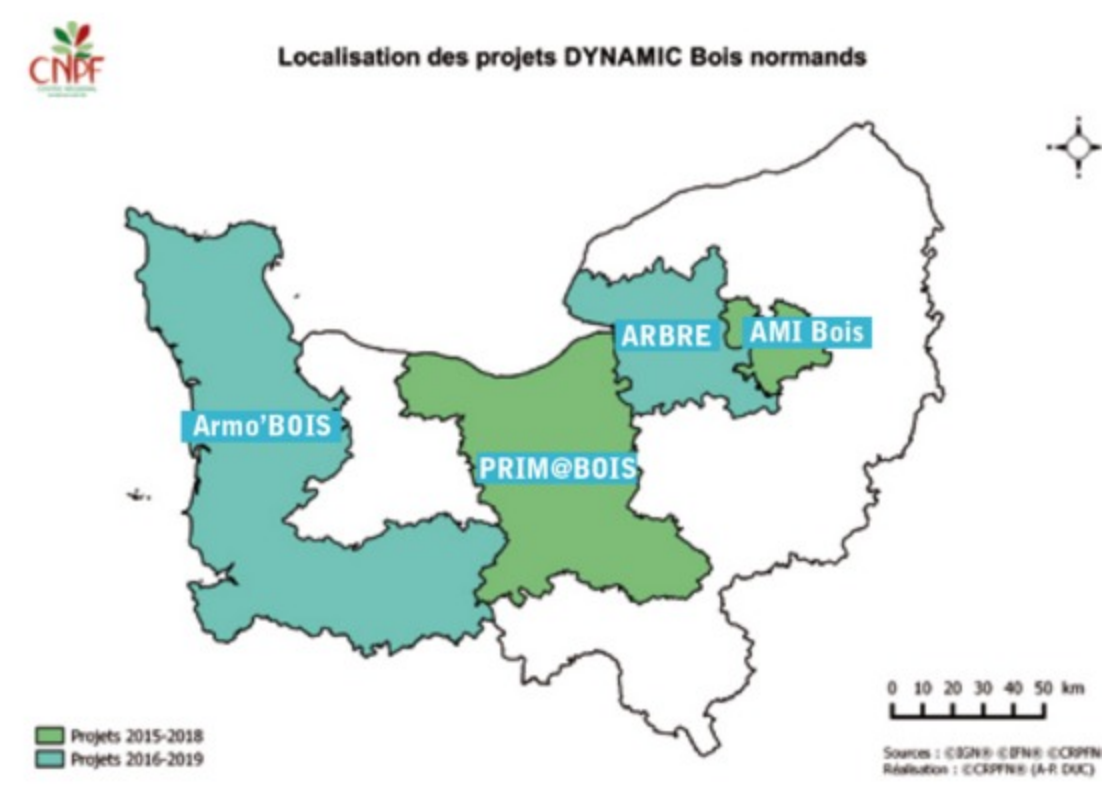
DYNAMIC Bois est une démarche lancée en mars 2015 par l'ADEME. Il s'agit d'**Appels à Manifestation d'Intérêt (AMI)** visant à faire émerger du terrain des **projets collaboratifs**, afin de favoriser la mobilisation de **bois additionnel** et sécuriser l'approvisionnement des chaufferies biomasse du Fonds Chaleur.

L'**animation** portée par les acteurs forestiers de chaque projet auprès des propriétaires, visera à **dynamiser la gestion forestière** sur chaque territoire concerné.

**Découvrez les projets DYNAMIC Bois Normands !**



**4 projets DYNAMIC Bois impliquent la filière forêt-bois Normande !**



**Amélioration de la mobilisation du bois**  
Projet coordonné par la Métropole Rouen Normandie.

**AMI Bois** : Anne-Pernelle DUC - Métropole Rouen Normandie -  
06 59 67 01 65 - [anne-pernelle.duc@crpf.fr](mailto:anne-pernelle.duc@crpf.fr)



**Plan de Renouvellement, d'Investissement, de Mobilisation et d'Animation pour le Bois**  
Projet coordonné par le CRPF de Normandie

**PRIM@BOIS** : Erwan LE NEZET - CRPF de Normandie -  
06 79 45 33 25 - [erwan.lenezet@crpf.fr](mailto:erwan.lenezet@crpf.fr)



**Animation, Renouvellement et Mobilisation pour le bois sur le massif armoricain normand**  
Projet coordonné par Biocombustibles SAS

**Armo'BOIS** : Nicolas BOUDESSEUL - Biocombustibles SAS -  
02 31 39 40 75 - [n.boudesseul@biocombustibles.fr](mailto:n.boudesseul@biocombustibles.fr)



**Augmentation Raisonnée du Bois Récolté pour l'Energie**  
Projet coordonné par le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande

**ARBRE** : Julien CHESNEL - PNR des Boucles de la Seine Normande -  
02 76 27 82 74 - [julien.chesnel@pnr-seine-normande.com](mailto:julien.chesnel@pnr-seine-normande.com)

**DYNAMIC Bois ! Quelles aides à saisir dès maintenant ?**

Un dispositif d'aide ADEME à l'amélioration des peuplements de taillis, de mélange futaie-taillis et d'accrus forestiers pour les propriétaires forestiers est prévu dans les AMI DYNAMIC Bois. Cela concerne des opérations représentant une surface de plus de 4ha (possibilité d'avoir plusieurs ensembles non-attendants de 1ha minimum et assez proches pour avoir une unité cohérente de réalisation d'un chantier). Elles doivent permettre une mobilisation de bois additionnel dans ces peuplements.

**Qui peut bénéficier des aides ADEME ?**

- Les propriétaires forestiers privés individuels ou regroupés (ex : membre d'un Groupement d'Intérêt Economique et Environnemental Forestier (GIEEF) ou d'une structure informelle avec un chef de file, maître d'ouvrage mandaté) ;
- Les groupements forestiers ;
- Les structures de regroupement des investissements (ex : les coopératives forestières, les organisations de producteurs...);
- Les collectivités propriétaires de forêts.

**Quels travaux peuvent être subventionnés ?**

- Le renouvellement de peuplements existants : par régénération naturelle ou plantation ;
- L'amélioration de peuplements existants : réalisation de cloisonnements d'exploitation, d'éclaircies sélectives en abandon, désignation de tiges d'avenir...

**Vous êtes intéressé par ces aides ou vous souhaitez un complément d'information ?**

Pour tout renseignement sur les projets DYNAMIC Bois Normands, vous pouvez composer le numéro de contact gratuit : **0800 800 510**

Newsletter DYNAMIC Bois Normands réalisée par :

**PROFESSIONSBOIS** - Interprofession de la filière forêt-bois normande  
Maison de la Forêt  
19 bis Rue des Capucins  
61000 ALENÇON

e-Mail : [info@professionsbois.com](mailto:info@professionsbois.com)  
Site Internet : [www.professionsbois.com](http://www.professionsbois.com)



**DYNAMIC Bois est soutenu financièrement par l'ADEME :**

